

Paris, le 18 juin 2026,

M. Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

A l'occasion de la parution du rapport de la Commission d'enquête sur l'audiovisuel public menée par le député Charles Alloncle, vous aviez eu une parole juste et nécessaire. Comme vous, nous considérons que ce rapport constitue « une occasion manquée », qu'il « passe malheureusement à côté de l'essentiel » et qu'il est nécessaire de réfléchir à la place de l'audiovisuel public "face aux plateformes mondiales, à la fragmentation des usages, à la désinformation, à la concentration des médias".

C'est précisément pour souligner la force de ces enjeux que nous vous adressons ce courrier, alors même que les perspectives budgétaires de France Télévisions en 2027 semblent pour l'heure particulièrement inquiétantes.

Dans une société de plus en plus fragmentée, divisée, voire archipelisée, l'audiovisuel public remplit une fonction que nulle autre instance ne peut assumer à sa place : celle de rassembler, de cultiver, d'informer et de donner à voir une représentation du monde. Cette mission, qu'elle assume en se déployant sur tous les réseaux, sur tous les supports et sur tous les territoires, est d'autant plus essentielle qu'elle s'inscrit dans un paysage audiovisuel en pleine mutation dans lequel les plateformes mondiales, extra-européennes, acquièrent des positions ultra-dominantes.

Dans ce monde où les multinationales de l'audiovisuel et de la tech façonnent les imaginaires avec leurs algorithmes, orientent les usages et concentrent une puissance économique et culturelle sans précédent, le service public peut et doit jouer un rôle essentiel. Il ne s'agit pas de construire un rempart tourné vers le passé, mais de consolider un audiovisuel public moderne, actif, ancré dans le présent, au service du lien social, d'une souveraineté culturelle et informationnelle dont chaque jour qui passe nous rappelle l'urgence.

Car les dangers sont réels. La désinformation prolifère. Un climat délétère se déploie en Europe à l'encontre des services publics audiovisuels. Le débat démocratique est fragilisé et empoisonné par des fake news montées de toutes pièces et poussées par les algorithmes. La fragmentation des offres rend plus aléatoire l'accès à des programmes et des œuvres diversifiées pour tous les publics.

Dans ce contexte, l'audiovisuel public, par ses missions d'information indépendante, d'éducation aux médias, de soutien et d'exposition de la création audiovisuelle et cinématographique originale dans toute sa diversité, de pluralisme et au travers de sa présence gratuite sur l'ensemble du territoire, est un vecteur démocratique essentiel.

Il mérite d'être traité comme tel.

Or, la trajectoire financière que subit France Télévisions depuis plusieurs années est surtout marquée par des gels, des coupes et des incertitudes budgétaires. Pas plus que le rapport Alloncle, cette logique budgétaire ne peut constituer une réponse sérieuse et ambitieuse, ni aux enjeux auxquels l'audiovisuel public est confronté, ni à la vision dont vous semblez vous faire l'écho.

Les discours légitimement ambitieux et justes sur l'importance des missions du service public, sa transformation numérique, son rayonnement national et international, son apport à la création française ne peuvent plus se concilier avec une trajectoire budgétaire hautement contrainte, qui désorganise les équipes, vient percuter les chantiers de long terme, affaiblir la capacité d'investissement de France Télévisions dans son offre de programmes, dans la création et compromettre la crédibilité de toute vision stratégique.

La méthode doit changer. Il est temps de sortir l'audiovisuel public de telles perspectives d'asphyxie progressive et engager enfin un débat sérieux sur ses ressources, en lien direct avec les missions que la nation entend lui confier.

Monsieur le Premier ministre, si nous représentons, à travers nos organisations, des milliers d'auteurs, de producteurs, d'artistes, de techniciens, de distributeurs, d'exploitants de salles de cinéma, nous ne vous écrivons pas pour défendre un pré carré, une part de marché et encore moins une commande. Nous vous écrivons parce que France Télévisions n'est pas une entreprise comme les autres.

Elle est au cœur d'un pacte culturel et civique avec les citoyens, selon lequel il existe une responsabilité collective à maintenir vivant un espace commun où se racontent les histoires de ce pays, où s'informent les citoyens, où se forge, encore et toujours, une identité partagée.

Ce pacte est aujourd'hui menacé, non par indifférence, mais par des arbitrages budgétaires une nouvelle fois négatifs. S'ils étaient confirmés, ils produiraient des dommages irréversibles pour notre culture, pour toute la filière audiovisuelle entraînant la destruction de milliers d'emplois mais aussi pour notre démocratie et notre vivre ensemble.

Alors que se discute un projet de contrat d'objectifs et de moyens entre l'Etat et France Télévisions et que s'élabore le budget consacré à l'audiovisuel public pour 2027, c'est dans un esprit de dialogue que nous vous interpellons et que nous demeurons disponibles pour un échange approfondi avec vous-même ou vos collaborateurs.

Vous remerciant par avance de l'intérêt bienveillant que vous réserverez à notre courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de notre haute considération.

ACID - Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion
ADAMI - Société Civile pour l'Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes
AnimFrance
AGRAF - Auteurs Groupés de l'Animation Française
API - Association des Producteurs Indépendants
BLOC - Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma
BLIC - Bureau de Liaison des Industries Cinématographiques
DIRE - Distributeurs Indépendants Réunis Européens
Fédération Communication Conseil Culture CFDT
FNCF - Fédération Nationale des Cinémas Français
FNEF - Fédération Nationale des Editeurs de Films
Guilde Française des Scénaristes
L'ARP - Société Civile des Auteurs Réalisateur Producteurs
SACD - Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques
SACEM - Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique
SATEV - Syndicat des Agences de Presse Audiovisuelle
SCA - Scénaristes de Cinéma Associés
SCAM - Société Civile des Auteurs Multimédias
SDI - Syndicat des Distributeurs Indépendants
SEDPA - Syndicat des Entreprises de Distribution de Programmes Audiovisuels
SFA-CGT - Syndicat Français des Artistes-Interprètes
SNAC - Syndicat National des Auteurs et Compositeurs
SNTPCT - Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision
SPECT - Syndicat des Producteurs Créateurs de Programmes Audiovisuels
SPI - Syndicat des Producteurs Indépendants
SPIAC-CGT - Syndicat des Professionnel.les des Industries de l'Audiovisuel et du Cinéma
SRF - Société des Réalisatrices et Réalisateur de Films
U2R - Union des Réalisatrices et Réalisateur
UPC - Union des Producteurs de Cinéma
USPA - Union Syndicale de la Production Audiovisuelle